



Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 13
Quorum : 7

Convoqués le : 03/12/2024

CONSEIL MUNICIPAL En date du 10 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix décembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal de la commune de Bonnieux, légalement convoqué s'est réuni au lieu de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal RAGOT, Maire.

Etaient présents : Monsieur Pascal RAGOT, Monsieur Yannick MEYSSARD, Madame Evelyne BLANC, Madame Emilie TEMPIER, Madame Nathalie LOMBARD, Monsieur Serge AGNEL, Madame Laetitia AGNEL, Madame Cécile CHEVALIER, Monsieur Claude RAVOIRE et Monsieur Jérôme CASALIS et Alexis BOUTIERE.

Pouvoir : Monsieur Patrick DEVAUX à Monsieur Claude RAVOIRE, Monsieur Pierre-Marie ALBERT

Absent :

A été élu secrétaire de séance : Monsieur Claude RAVOIRE.

ORDRE DU JOUR

- Révision des statuts du Parc Naturel Régional du Luberon - Avis.
- Convention avec le Centre Social Lou Pasquié concernant le dispositif « Allo Bus ».
- Dotation de Soutien aux communes pour les aménités rurales – participation des communes aux actions portées par le Parc Naturel Régional du Luberon.
- Avenant à la convention d'adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le Centre de Gestion de Vaucluse dans le cadre du Collège de Déontologie pour les élus locaux.
- Institution du nouveau régime indemnitaire pour les agents des cadres d'emplois des agents de police municipale et des gardes champêtres.
- Une décision modificative budgétaire – mouvement de crédits.
- Création et suppression d'emploi permanent (avancement de grade).
- Subvention 2024 au Centre Communal D'Action Sociale.
- Questions diverses.

-
- Approbation du procès-verbal de la séance du 26 Novembre 2024.
Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 Novembre 2024 ; **approuvé à la majorité des membres présents et représentés.**
 - Délibération N° 10.12.24-01 : Révision des statuts du Parc Naturel Régional du Luberon - Avis ; **approuvée à la majorité des membres présents et représentés.**
 - Délibération N° 10.12.24-02 : Convention avec le Centre Social Lou Pasquié concernant le dispositif « Allo Bus » ; **approuvée à la majorité des membres présents et représentés.**



- Délibération N° 10.12.24-03 : Dotation de Soutien aux communes pour les aménités rurales – participation des communes aux actions portées par le Parc Naturel Régional du Luberon ; **approuvée à la majorité des membres présents et représentés.**
- Délibération N° 10.12.24-04 : Avenant à la convention d'adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le Centre de Gestion de Vaucluse dans le cadre du Collège de Déontologie pour les élus locaux ; **approuvée à la majorité des membres présents et représentés.**
- Délibération N° 10.12.24-05 : Institution du nouveau régime indemnitaire pour les agents des cadres d'emplois des agents de police municipale et des gardes champêtres ; **approuvée à la majorité des membres présents et représentés.**
- Délibération N° 10.12.24-06 : Décision modificative budgétaire – mouvement de crédits ; **approuvée à la majorité des membres présents et représentés.**
- Délibération N° 10.12.24-07: Subvention 2024 au Centre Communal D'Action Sociale; **approuvée à la majorité des membres présents et représentés.**
- Questions diverses :

L'ordre du Jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20 heures 40 minute.

Le secrétaire,
Claude RAVOIRE

Le Maire,
Pascal RAGOT

